Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales** **Bureau des politiques statutaires et réglementaires** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDDPRS/2015-1027** **01/12/2015**

Date de mise en application : 01/01/2016
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Calendrier des fêtes légales de l'année civile 2016

Destinataires d'exécution
DRAAF, DRIAF DAAF, COM DDT(M), DD(CS)PP Etablissements d'enseignement agricole Etablissements publics Organisations syndicales

Résumé : Fêtes légales - Année 2016

Textes de référence :Circulaire FP n° 1452 du 16 mars 1982

Vous trouverez en annexe le calendrier des fêtes légales de l'année civile 2016.

Il est précisé que ces jours sont chômés et payés, dans la mesure où les nécessités de fonctionnement des services le permettent. Le calendrier des jours fériés revêt un caractère nécessairement aléatoire. Ainsi, aucune compensation ne peut être accordée lorsqu'un jour férié tombe un samedi, un dimanche, ou un jour non travaillé du fait d'un temps partiel.

Le Chef du Service des Ressources Humaines

Jacques CLEMENT

ANNEXE

Calendrier des jours fériés 2016

Jour de l'An	Vendredi 1er janvier
Lundi de Pâques	Lundi 28 mars
Fête du travail	Dimanche 1er mai
Ascension	Jeudi 5 mai
Victoire 1945	Dimanche 8 mai
Lundi de Pentecôte	Lundi 16 mai
Fête nationale	Jeudi 14 juillet
Assomption	Lundi 15 août
Toussaint	Mardi 1er novembre
Armistice 1918	Vendredi 11 novembre
Noël	Dimanche 25 décembre